

**Compte-rendu des assemblées générales de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme
organisées le samedi 7 novembre 2020 en visio-conférence sur « Zoom »**

Validé par l'AG du 12 Mai 2021

Note d'information : *L'ensemble des votes sont réalisés avec la collaboration technique de la société Ubiquis.*

Un vote « test » avec l'ensemble des clubs connectés sur le lien adressé par la société Ubiquis est réalisé afin de vérifier l'état du Quorum.

Intervention de Jean-Yves PENNANECH, représentant la Commission Electorale, membre de la CSR

Après analyse des éléments adressés par la société Ubiquis à Jean-Yves PENNANECH représentant de la Commission des Statuts et Règlements et de la Commission Electorale, celui-ci déclare que les assemblées générales peuvent valablement débattre.

Etat des clubs absents ou non représentés (cet état tient compte du Journal de connexions adressé par la société Ubiquis – il ne tient pas compte des problèmes possibles de connexions par ces clubs)

Côtes d'Armor :

022076 - S/L JS PLOUGENAST
022077 - S/L ETABLES AC
022078 - AS BEGARD
022082 - US BROCELIANDE ALH
022095 - RANCE JOGGING
022108 - ATHLETIC CLUB DE LA RANCE DINAN
022117 - S/L ATHLETISME SUD 22 ROSTRENEN

Finistère :

029001 - AL CARHAIX-PLOUGUER
029036 - LEON-TREGOR ATHLETISME*
029052 - SEMELLES DE VENT
029065 - BREIZH SPORT ATTITUDE

029071 - CONCARNEAU OLYMPIQUE
ATHLETISME

Ille et Vilaine :

035067 - S/L E. DE CHARTRES DE BRETAGNE
035105 - S/L ASPHALTE GUIPEL
035132 - COUREURS D EXTREME
035137 - US GUIPRY MESSAC A
035465 - SAINT MALO SPORTS LOISIRS
035468 - ASSOCIATION DES LOISIRS DE BRECE
035472 - LES JOGGERS DU COUESNON
035477 - LA TEAM DU BREIZH FLAG TRIP TOUR
035480 - COURIR A CANCALE

Morbihan :

056009 - CEP LORIENT
056026 - CIMA PAYS D'AURAY
056046 - ATHLE RHUYS
056073 - S/L AMICALE LAIQUE DE PLOEMEUR
056078 - QUEVEN ATHLETISME
056081 - S/L PLOEREN ENDURANCE
056085 - S/L GROUPE ATHLETIQUE GUIDELOIS
056087 - MARATHON DE VANNES
056091 - S/L LARMOR ESTRAN ATHLETISME
056093 - L'ULTRA MARIN, RAID DU GOLFE DU
MORBIHAN
056101 - LA VANNETAISE

143 clubs peuvent légitimement participer aux votes. Le nombre de voix dont disposent les clubs s'élèvent à 17886. (Etat au 31 août 2020, en décomptant les clubs qui ne sont pas réaffiliés)

Le nombre de clubs présents ou représentés (selon le Journal de connexions à l'ouverture par le Président de l'AG) est de 111 pour 15 413 voix : QUORUM atteint

Intervention technique proposée par Clément BAJON Directeur Administratif et administrateur de la visio-conférence.

A noter que la **préparation technique** est réalisée par Clément et que l'ensemble des questions lui sont posées par les clubs pour analyse et solution.

L'ensemble des questions liées aux divers votes est envoyé à la société UBIQUS, pour analyse et proposition de solution.

Enregistrement de la visio-conférence :

« Bonjour à tous, merci pour votre présence et votre collaboration pour cette première en visioconférence, qui sera enregistrée afin de réaliser le compte-rendu de ces assemblées générales. Les représentants de clubs sont donc informés »

Les représentants de clubs sont informés qu'ils doivent ouvrir à la fois le lien permettant l'accès à la visio-conférence ainsi que celui permettant les votes ; ce lien vous a été envoyé par la société UBIQUS jeudi à 12 h 00 – Une information est donnée de vérifier dans les spams ou messages indésirables en cas de perte ou de non-visibilité du lien.

La connexion au lien UBIQUS permet la personnalisation du mot de passe ; pour cela un mot de passe provisoire vous a été adressé ; pour valider votre mot de passe, il faut le rentrer 2 fois dans l'espace dédié à cet effet. (8 caractères minimum dont au moins 1 lettre minuscule, 1 lettre majuscule, 1 caractère spécial).

Une fois cette manipulation réalisée et que vous êtes connectés, vous êtes ainsi prêts à voter les résolutions ; les votes s'afficheront automatiquement quand les résolutions seront ouvertes. Merci de garder tout au long de l'Assemblée Générale les deux pages ouvertes : la visio-conférence et la page de vote.

Afin de conserver une bonne stabilité de la bande passante, nous sommes obligés, de désactiver vos micros et caméras.

Entre chaque résolution nous afficherons les documents et présenterons les questions posées, vous pourrez toutefois interagir en posant une question en rapport avec la résolution dans le « chat ».

Durant la phase de vote, qui pourra durer quelques minutes afin d'attendre chacun d'entre vous, nous vous préviendrons à 30 secondes de la fermeture du vote.

Quand un vote est terminé, ne fermez pas la page des votes afin de ne pas à avoir à vous identifier à nouveau. Retournez sur la visio-conférence afin de consulter les résultats du vote qui sera affiché par le technicien Ubiquus.

En cas de problème, le technicien UBIQUS pourra intervenir – n'hésitez pas à nous laisser votre message.

Je laisse donc la parole à Jean-Marc et vous souhaite une bonne Assemblée Générale.

Intervention de Jean-Marc BERAUD Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme

Bonjour à tous, et merci pour votre présence à cette grande première en visio-conférence, qui permet la tenue de nos assemblées générales. Nous aurions préféré la formule traditionnelle mais pandémie du Covid-19 oblige, nous voici réduit à cette solution qui ne remplace pas le plaisir de se voir et d'échanger en présentiel.

Cette organisation a été rendue possible par l'ordonnance N° 2020-321 du 25 mars 2020 et portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

Notre Directeur Clément BAJON, vous a fait la présentation technique du déroulement et du fonctionnement des différents votes, le représentant de la société UBIQUS, notre prestataire se tenant à votre service pour toutes questions relatives aux aspects techniques des votes.

Avant de procéder à la 1^{ère} résolution, je vous propose d'avoir une pensée pour ceux de la famille de l'athlétisme breton qui nous ont quittés en 2019, mais aussi en cette triste année 2020, en particulier Philippe MEHU et le jeune Hugo TOUDRET, j'y associe également tous ceux qui ont été ou qui sont touché par la covid-19....

Je vous remercie

Nous allons procéder au Vote Test :

A la fin de cette présentation, les représentants des clubs sont invités à procéder à un vote test sur l'interface UBIQUS, lequel permettra de vérifier et de valider le quorum.

Pour : 13 780 voix

Abstention : 20 voix

A l'issu du vote, Jean-Yves PENNANEC'H, représentant de la CSR informe que **le quorum est atteint** et annonce que les Assemblées Générales peuvent valablement se dérouler

Informations sur les diverses résolutions présentés aux représentants des clubs : celles-ci vous ont été adressées par le secrétariat ; l'ensemble des documents étant disponible sur le site de la Ligue.

Après résolution de problèmes liés aux connexions, d'autres clubs rejoignent l'assemblée générale. Les voix tiennent compte des connexions au moment des différents scrutins.

Résolution 1 : Vote du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 mars 2019

Pour : 14 124 voix : le compte-rendu 2019 est validé

Reprise de parole du Président,

Chers amis,

Comme je vous l'ai indiqué dans mon introduction, nous sommes dans une configuration très particulière en organisant pour la première fois une Assemblée Générale en visioconférence ; cela nous a amené à surmonter un nombre important d'obstacles pour que cette Assemblée Générale soit la plus respectueuse possible de nos règlements et statuts, ainsi que ceux de notre fédération.

A cette occasion, je tiens à remercier particulièrement nos salariés, Vanessa, Gilles et notre Directeur Clément.

Dans cette première partie d'Assemblée Générale, le qualificatif qui me vient d'abord est anachronique ; en effet, nous allons valider en ce début de novembre le fonctionnement et les actions de la Ligue pour l'année 2019 et nous allons aussi vous proposer de valider notre budget prévisionnel 2020 à un peu moins de deux mois de la fin dudit exercice 2020.

Pour rappel, cette Assemblée Générale était prévue le 28 mars à Pacé (35), mais le confinement décrété à cette période ne nous a pas permis de l'organiser. Nous voici donc réunis par écran interposé ce samedi 7 novembre 2020.

Donc, l'année 2019, où nous avons encore une fois battu le record du nombre de licenciés comme vous avez pu le constater dans le rapport moral, avec 18 057 licenciés et une moyenne de progression de presque 4% sur les 4 dernières années, 2019 comprise. Cela veut dire avant tout que les clubs bretons savent mettre en place des actions et des conditions favorables pour accueillir des nouveaux adhérents et fidéliser les anciens. Ce qui prouve le dynamisme de notre Ligue.

Côté sportif, des championnats régionaux de qualité avec l'aide des clubs supports sur ces épreuves.

- **Sur le Cross-country**, un très beau Championnat de Bretagne sur l'hippodrome d'Yffiniac dans des conditions météorologiques difficiles qui ont donné des courses spectaculaires. Nous adressons nos remerciements au Trégueux Langueux Athlétisme, à ses dirigeants et à ses bénévoles.
- Nous n'oublions pas la traditionnelle ouverture du Cross-Country avec le Cross de la Ligue à Carhaix organisé avec nos amis de l'AL Carhaix Plouguer.
- **Côté Salle d'Athlétisme**, des championnats organisés dans la salle Robert POIRIER de Rennes, à l'époque la seule salle d'athlétisme avec anneau en Bretagne ; là aussi nous adressons nos remerciements au Stade Rennais Athlétisme.
- Cette salle Robert Poirier a accueilli les Championnats de France d'Epreuves Combinées et de Marche Athlétique ; une belle réussite.

En athlétisme de plein air,

- Sur piste, de beaux championnats Cadets et plus à Fougères, bien organisés par nos amis de l'Athlé Pays de Fougères.

- A noter les premiers Championnats de Bretagne Minimes sur le stade rénové de Concarneau bien accueilli par le club Concarneau Olympique Club et son Président Romuald CADOU.

Le nombre des équipements sportifs liés à notre discipline augmentent et permettent ainsi la pratique de notre discipline dans de meilleures conditions. Merci à la Commission Régionale des Equipements Sportifs pour le suivi des dossiers.

Côté épreuves nationales sur piste, à nouveau à Pacé la suite de la **résurrection du Championnat de France du 10 000 m** avec pour cette édition 2019, la présence d'une délégation tunisienne emmené par M. Mohamed GAMMOUDI, champion olympique du 5.000 m en 1968 à Mexico.

Je n'oublie pas la Finale des **Pointes d'Or Colette BESSON** et la Finale des **Interclubs Jeunes Promotion**, ces deux épreuves organisées sur le stade du Ty Colo à Saint-Renan avec le support du club cher à notre ami Alain TALARMIN, l'Iroise Athlétisme, mais aussi l'organisation des **championnats de France Masters à Cesson-Sévigné** organisés de main de maître par l'équipe de Sébastien LEVEQUE.

Que la Ligue et les bretons puissent organiser de telles épreuves permet une réelle motivation des clubs et des athlètes bretons.

La pratique athlétique se tourne également vers **le Running**.

C'est ainsi que de nombreux « runners » bretons ont participé au **Championnat de France de Semi-Marathon sur Auray-Vannes** où le record de participation à un Championnat de France a été battu, preuve de la vigueur du Running en Bretagne. Je n'oublie pas l'évolution et l'apparition des compétitions de **Marche Nordique** avec d'excellents résultats de ces marcheurs.

Côté performance

Une progression constante des athlètes bretons sur les épreuves nationales, tant sur les résultats que sur les participations en lien avec les structures dans le cadre du PPF, le Pôle Espoirs, le CNE, ainsi que l'ETR.

Mais étant en novembre et compte tenu de la situation très particulière avec la pandémie qui après un répit, évolue à nouveau dans le mauvais sens, nous pouvons déjà évoquer l'année 2020.

Après un début d'année très prometteur, nous pensions que nous allions vivre une année exceptionnelle, partie sur une bonne base avec une entame de saison de Cross-Country qui s'annonçait sous de bons auspices avec de beaux championnats, à Quimper pour le Bretagne dans des conditions climatiques difficiles ; nous remercions les dirigeants et bénévoles du Quimper Athlétisme ; et que dire de la magnifique demi finale à Carnac dans des conditions dantesques sur un parcours remarquable avec une visibilité parfaite que pourraient nous envier bons nombres de

championnats de France ; « chapeau bas » au CIMA Pays d'Auray, ses bénévoles et dirigeants ont fait un travail énorme pour que cette épreuve se déroule.

Côté de la salle, là aussi, quel bonheur de pouvoir utiliser la **2^{ème} salle avec anneau**, inaugurée en juin 2019 et qui porte le nom de Madame **Maryvonne DUPUREUR**, un 1^{er} Championnat de Bretagne dans cette salle, suivi d'un Championnat de France Espoirs et Nationaux avec des performances exceptionnelles. La Ligue remercie les dirigeants et les bénévoles de l'Union Athlétique des Côtes d'Armor qui ont permis la réussite de ces deux événements.

Ensuite, il a nous été encore possible d'organiser toujours dans la Halle Maryvonne DUPUREUR le championnat de Bretagne Minimes et après ce fût le 1^{er} confinement et l'arrêt de la totalité de nos activités.

Après cette période difficile, nous avons pu reprendre le chemin des stades à la fin de l'été et nous remercions les clubs qui ont organisé des meetings et compétitions, comme le 1^{er} championnat de France de l'année, celui du 10 000m cher à l'équipe de Pacé en Courant, eux qui ont su redynamiser ce championnat qui était moribond. Et la belle récompense, c'est l'obtention par l'EA de la **Coupe d'Europe du 10 000m pour les éditions 2022, 2023 et 2024.**

Nous avons également pu organiser le Championnat de Bretagne Cadets Juniors grâce à l'accueil du club de l'EA Pays de Brocéliande à Montfort sur Meu. L'objectif était de permettre à nos athlètes une qualification aux championnats de France dans ces catégories. Malheureusement la pandémie et un Préfet en ont décidé autrement.

Aujourd'hui, nos projets comme le 1^{er} Ekiden de Saint-Malo, le Cross de la Ligue et bien d'autres épreuves sont annulées ou en suspend...

Nous devons toujours être optimistes, prêts pour la reprise et préparer l'avenir....

Reprise des résolutions.

Résolution 2 : Vote sur le rapport moral de la Secrétaire Générale

Voir rapport en Annexe

Pour : 13 530 voix ; le rapport moral est validé

Contre : 286 voix

Abstention : 337 voix

Résolution 3 : Compte de résultat 2019 et affectation du résultat 2019 sur 2020.

Vous avez pu vous rendre compte du résultat positif et comme tous les ans nous vous demandons de le valider et **d'affecter ce résultat sur 2020.**

René CARQUET Trésorier Général donne quelques chiffres du compte de résultat 2019 et se tient à la disposition des représentants de clubs pour toutes questions. Il remercie Vanessa pour la bonne tenue de la comptabilité de la Ligue.

Voir rapport en Annexe

Pour : 13 942 voix – le compte de résultat 2019 est validé ainsi que l'affectation du résultat sur 2020

Contre : 549 voix

Abstention : 263 voix

Résolution 4 : Rapport de la Commission de Contrôle des Finances

Ce rapport est présenté aux représentants des clubs, **quitus étant donné au Trésorier Général de la Ligue.** *Voir rapport en Annexe*

Résolution 5 : Montant des cotisations annuelles des clubs

Nous devons tous les ans approuver les cotisations régionales de nos licenciés bretons

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, nous avons souhaité le maintien du montant des cotisations régionales malgré une baisse prévisionnelle de 30% de nos licenciés ; ce maintien fait partie des actions mises en place pour venir en aide aux clubs. Ces cotisations intégrant le budget prévisionnel 2021.

Pour : 13 929 voix – maintien des cotisations régionales sans augmentation

Abstention : 490 voix

Résolution 6 : Présentation du Budget Prévisionnel 2020, compte-tenu de la pandémie, ce budget a été retravaillé par rapport au 1^{er} projet qui devait être présenté en mars 2020.

Nous avons un différentiel de quelques 100 000 euros par rapport au 1^{er} budget, lié aux actions que nous n'avons pas pu mettre en place. Nous remercions la Région qui maintient ses aides à notre structure ; tout comme le fonctionnement des structures Pôle et CNE aidés par la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Le challenge du 10 km n'a pu se réaliser etc...Baisse du partenariat privé dû à nos baisses d'actions.

Dans nos charges, il faut retenir l'aide aux clubs sur un plan de relance, à une redynamisation de leur club.

Pour lutter contre le virus, il faut avoir une bonne santé. Nous aidons sur les actions mises en place par la Fédération mais aussi sur une action mise en place par la CN Jeune.

Nous ferons un effort supplémentaire dans ce domaine auprès de leurs nouveaux licenciés.

Il convient de noter que le projet de Budget Prévisionnel 2021 sera présenté lors de l'assemblée générale financière programmée en mars 2021.

Voir détail en Annexe

Pour : 14 428 voix ; le budget 2020 est validé

Contre : 549 voix

Abstention : 146 voix

Résolution 7 : Election de la Commission de Contrôle des Finances

Conformément aux Statuts et Règlement Intérieur de la Ligue, nous sommes obligés de procéder à un vote pour déterminer la composition de cette commission, 4 personnes se présentant dont 2 d'un même département. Il est précisé que seuls 3 membres sont élus, dont 1 seul par club ou par département.

QUENTEL Roger, Iroise Athlétisme : 14 158 voix – Elu

LEVEQUE Sébastien, S/L AC Cesson : 13 528 voix – Elu

LE FLOCH Gilbert, Trégor Goélo Athlétisme Guingamp : 10 663 voix – Elu

CARFANTAN Solange, Trégueux Langueux Athlétisme : 10 649 voix – Non Elue

Résolution 8 : Rapport des Commissions régionales 2019

Voir rapports des commissions en Annexe

Pour : 14 876 voix

Merci pour vos votes et votre confiance pour l'ensemble du travail effectué par nos commissions régionales. La situation anachronique fait que certaines commissions ont noté leurs actions 2019 et 2020.

Résolution 9 : Election du Comité Directeur

Vous allez voter sur un scrutin de liste, une seule liste vous est proposée. Sur l'ensemble du territoire français il s'agit de ce type de scrutin hormis la LIFA. Vous allez voter pour une liste représentant un ensemble de clubs et de comités départementaux. Cela permet d'avoir du lien sur l'ensemble de notre territoire en relation avec notre Plan de Développement Nous entrons dans une Olympiade exceptionnelle, historique et je ne souhaite pas qu'elle soit entachée par un début difficile avec la situation sanitaire.

La Ligue de Bretagne se trouve dans une situation très comparable à un siècle d'écart. En 1921, création de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme, un an après celui de la FFA et la France se préparait à accueillir ses 2nd Jeux Olympiques. Aujourd'hui, nous allons fêter notre centenaire un an après celui de la FFA et nous allons aussi nous préparer pour porter notre contribution à l'organisation des Jeux Olympiques 2024.

En 1921, l'objectif de la Ligue de Bretagne était de participer et d'apporter sa contribution à l'organisation des Jeux Olympiques de 1924 organisés à Paris.

Nous allons travailler sur notre contribution aux prochains Jeux Olympiques 2024 de Paris mais aussi sur l'élan que doit nous apporter la tenue de ces jeux.

Le projet de notre équipe sera retravaillé parce que nous sommes dans une situation très particulière qui fait que nous avons eu du mal à œuvrer réellement mais nous avons un PST appelé « **Un projet partagé 2018-2024** » et nous allons le remettre en œuvre, en le faisant monter en gammes, en puissance. L'héritage 2024 devra être partagé par l'ensemble des clubs bretons.

Une équipe renouvelée, mais qui ne se limite pas uniquement à ses 23 membres dont un grand nombre de féminines, auxquels nous associons les différentes commissions régionales et les acteurs des Comités Départementaux.

J'en profite pour remercier les membres qui ne sont plus dans cette liste pour le travail apporté à l'effort de la Ligue. Ils seront les bienvenus pour continuer à travailler dans leur domaine de compétence.

Pour : 13 894 voix ; la liste portée par M. Jean-Marc BERAUD est validée

Abstention : 799 voix

Après des 9 résolutions votées par les représentants des clubs, la parole est donnée aux deux représentants des listes à l'élection du Comité Directeur de la Fédération Française d'Athlétisme.

Un tirage au sort (FFA) a déterminé l'ordre de passage des représentants ; ceux-ci ayant 15' pour s'exprimer et présenter leur projet.

1^{er} passage, M. Christophe DY représentant la liste MC²

2^{ème} passage, M. Arnaud FLANQUART représentant la liste Impulsion Athlé 2024

Reprise du cours de l'assemblée générale par l'élection des Délégués des clubs
aux assemblées générales de la Fédération Française d'Athlétisme.

La hausse des licenciés bretons induit une hausse des délégués titulaires qui est portée à 12 au lieu de 11 les années précédentes.

Résolution 10 : Élection des Délégués des Clubs aux Assemblées Générales de la FFA

Place	Nom	Prénom	N° club	Nom du Club	Nbre de voix	Délégué
1	GICQUEL	JEAN-CHARLES	35032	STADE RENNAIS ATHLETISME S/L COTE DE PENTHIEVRE ATHLETISME-	13445	Titulaire
2	BERAUD	JEAN-MARC	22057	COURIR ENSEMBLE	13311	Titulaire
3	JOANNIC	MARCEL	35128	ATHLE PAYS DE FOUGERES *	12985	Titulaire
4	HOMMETTE	REMY	35114	ATHLE DU PAYS DE REDON	11908	Titulaire
5	HELEU	JEAN-LOUIS	35011	CJF SAINT-MALO	10122	Titulaire
6	RIGOT	SERGE	56033	S/L ACR LOCMINE	10041	Titulaire
7	HERRY	JEAN-CLAUDE	29045	IROISE ATHLETISME*	10014	Titulaire
8	LE BOULICAUT	CLAUDE	56072	COURIR AURAY VANNES	9961	Titulaire
9	RAPINEL	LOIC	35126	S/L PACE EN COURANT	9911	Titulaire
10	CARQUET	RENE	22099	LANNION ATHLETISME*	9674	Titulaire
11	MAUFFREY	SYLVAIN	35023	S/L LA VIGILANTE DE FOUGERES	9462	Titulaire
12	BERTIN	MATHIEU	29010	STADE BRESTOIS	9201	Titulaire
13	DUVIGNEAU	DOMINIQUE	35068	S/L AC CESSON	9119	Suppléant
14	EUGENE	MOISE	29037	QUIMPER ATHLETISME	8758	Suppléant
15	COROUGE	AURELIE	22060	UA DES COTES D'ARMOR*	8757	Suppléant
16	CARFANTAN	SOLANGE	22116	TREGUEUX LANGUEUX ATHLETISME	8666	Suppléant
17	FOURNIER	CHRISTIAN	29011	STADE LESNEVEN	7757	Suppléant
18	GRALL	JEAN-MARIE	35098	CS GARNISON RENNES	7100	Suppléant
19	LUCAS	DIDIER	29038	S/L CLUB ATHLETIQUE DE LANDIVISIAU	6863	Suppléant
20	LE DISSES CHARREL-	FRANCOIS	29040	SAINT POL DE LEON	6757	Suppléant
21	MARTIN	BERNARD	56097	QUIBERON SPORT NATURE	6019	Suppléant
22	RUEL	DIDIER	56792	S/L US ARRADON ATHLETISME	5392	Suppléant

A l'issue de ce dernier vote, le Président déclare l'assemblée close et remercie l'ensemble des participants.

Fin à 11 h 45

Le 24 novembre 2020

Jean-Marc BERAUD

Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme


 LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME
 Maison Départementale des Sports
 18 rue Pierre de Coubertin
 22440 PLOUFRAGAN

Synthèse des différents votes :

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2019
 - o 14 124 voix pour
- Rapport moral 2019
 - o 13 530 voix pour
 - o 286 voix contre
 - o 337 voix abstention
- Compte de résultat et affectation sur 2020
 - o 13 942 voix pour
 - o 549 voix contre
 - o 263 voix abstention
- Montant des cotisations pour 2020
 - o 13 929 voix pour
 - o 490 voix abstention
- Budget prévisionnel 2020
 - o 14 428 voix pour
 - o 549 voix contre
 - o 146 voix abstention
- Rapports des Commissions Régionales
 - o 14 876 voix pour

Les votes portant sur des personnes, sont mentionnés dans le compte-rendu

ANNEXES

- [Résolution 2 : rapport moral de la Secrétaire Générale](#)
- [Résolution 3 : Compte de résultat 2019](#)
- [Résolution 4 : Rapport de la Commission de Contrôle des Finances](#)
- [Résolution 6 : Budget Prévisionnel 2020](#)
- [Résolution 8 : Rapport des Commissions régionales 2019](#)
- [Résolution 9 : Liste candidate au Comité Directeur Olympiade 2020-2024](#)